



Manque d'amour et de sexualité

Par **GETBRA**, le **22/11/2009** à **17:07**

Bonjour,

J'aimerais savoir si le manque de sexe peut devenir un sujet de divorce.

Amicalement .

Par **lagriff**, le **22/11/2009** à **21:51**

je crois que si, mais la question des preuves rendra les choses difficiles, puisque pour des raisons médicales et morales, un partenaire peut bien refuser ou n'avoir pas envie de faire l'amour. mais en tant que réel, un mariage n'est réellement consommé lorsque qu'il y'a entre autre un rapport intime entre les époux, .

après je ne suis pas certain que cette raison suffit pour un divorce ,surtout si les causes de l'inactivité sexuelle du partenaire étaient connues avant le mariage, par exemple l'âge. donc épouser un vieux c'est un risque de devoir être chaste toute la vie, surtout quand on est étranger, je ne crois pas que cette raison suffirait devant un juge, pour un divorce .